

LISTE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

DU JEUDI 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni le bureau communautaire de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, au siège de la communauté de communes à Château-Chinon.

Président : René BLANCHOT

Présents : 9 membres du bureau

- Mesdames Marie LECLERCQ, Martine DAOUST, Brigitte GAUDRY

- Messieurs René BLANCHOT, Daniel MARTIN, Jean-Luc VIEREN, Patrice GRIMARDIAS, Patrice JOLY, Jean-Pierre GIRARD

Absents : 5 membres du bureau

- Mesdames Marie-Christine GROSCHE, Denise FOUCAULT, Chantal-Marie MALUS

- Messieurs Fabien BAZIN, Marc BONNOT

Pouvoirs : 2 élus représentés

Monsieur Marc BONNOT donne pouvoir à Monsieur Daniel MARTIN

Madame Denise FOUCAULT donne pouvoir à Madame Brigitte GAUDRY

Secrétaire de séance : Marie LECLERCQ

Lors de cette séance, le bureau communautaire a approuvé les délibérations suivantes :

Délibération numéro	Objet
B001-1-2023	Annulation et prise en charge d'une partie des loyers de la boulangerie de Saint-Martin-du-Puy par la commune
B002-1-2023	Exonération de dépôt de garantie pour le repreneur du café-restaurant du Saut de Gouloux
B003-1-2023	Certification Effinergie de la Micro-crèche de Lormes
B004-1-2023	Site internet de l'office de tourisme